

Bureau Fédéral

Visioconférence du 3 novembre 2020

- Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON
- Invité : M. Alain BERAL (Président de la LNB)
- Assistent : Mmes Catherine BARRAUD et Amélie MOINE
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT ouvre cette réunion dont l'objectif est de faire un point de situation.

Il donne tout d'abord la parole à Alain BERAL, Président de la LNB :

- Les clubs se sentent en danger sur un certain nombre de sujets. Un match à huis clos représente une perte estimée entre 120 et 200.000 €. Le souhait est de ne pas arrêter le championnat, de reporter des rencontres du mois de novembre et de finir la saison.
- En Jeep Elite, pour les clubs qui acceptent de jouer à huis clos à domicile, les matchs seront diffusés sur l'Équipe TV et Sport en France. L'objectif est d'occuper l'espace médiatique. Néanmoins, si les matchs à huis clos perdurent au-delà de début décembre, il existe un risque évident de cessation d'activité pour les clubs qui ne disposent plus de trésorerie pour payer leurs charges, dont les salaires des administratifs et des joueurs.
- Attente forte des aides prévues par l'État. Or, le Ministère des Finances a l'impression que les clubs professionnels masculins de basket n'ont pas de difficulté financière particulière car le rapport d'activité financier des clubs LNB qui a été diffusé l'été dernier montrait des situations relativement positives. La LNB les informera de la réalité de la situation des clubs pour cette nouvelle saison 2020/21 qui n'a jamais repris dans des conditions normales et dont l'avenir est très incertain.
- Le Comité Directeur de la LNB a décidé de maintenir la Leaders Cup pour la Pro B, la finale aura lieu fin novembre et devrait être diffusée en direct sur l'Équipe TV.
- Des négociations sont en cours pour la signature de contrats majeurs de sponsoring mais cette situation rend les choses difficiles.

- Au niveau des coupes européennes : la BCL se joue à huis clos avec possibilité d'inverser la rencontre pour ceux qui ne pourraient pas jouer à domicile. Si cela n'est pas possible, le match est perdu pour l'équipe qui reçoit. En Eurocup et Euroleague, les clubs ont l'obligation de jouer.
- Une décision sera prise à la fin de la semaine pour les championnats Espoirs.

2. Présidence

Jean-Pierre SIUTAT fait un point au niveau national et réaffirme sa volonté d'aider les clubs à passer ce cap difficile.

- o Concernant le sport professionnel, le sport féminin (LFB) et les divisions intermédiaires (LF2, NM1), après concertation des clubs concernés qui ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la saison en la réadaptant afin de préserver leur économie et d'assurer, de manière solidaire, la continuité de la visibilité du basket français, le Bureau Fédéral décide :
 - En NM1 : de confirmer que la division, majoritairement composée de sportifs professionnels, entre dans le champ des divisions dont la continuité de l'activité professionnelle est permise par le Gouvernement et décide de reporter les matchs pendant la période de confinement avec une activité réduite pour permettre d'accélérer une reprise ;
 - En LF2 : de confirmer que la division, majoritairement composée des sportives professionnelles, entre dans le champ des divisions dont la continuité de l'activité professionnelle est permise par le Gouvernement et décide de poursuivre la compétition pendant la période de confinement en adaptant le calendrier compte tenu du report des matchs prévus le week-end prochain et de la fenêtre internationale du 8 au 16 novembre ;
 - En LFB : de poursuivre la compétition pendant la période de confinement en adaptant les calendriers pour favoriser certains matchs lorsque la situation le permet et reporter les autres, en tenant compte également de la fenêtre internationale du 8 au 16 novembre.

La FFBB, la LFB et les 52 clubs concernés, dont l'économie dépend du public et des partenaires institutionnels et privés, attendent un soutien fort du gouvernement.

- o Concernant le sport amateur, le Président multiplie les réunions avec le Gouvernement, le CNOSF et les autres fédérations, notamment de sports collectifs, afin de mobiliser les pouvoirs publics (gouvernement et collectivités territoriales) pour soutenir le sport amateur et leur faire prendre conscience de la gravité de la situation suite à l'arrêt (même momentané) de l'activité.
 - Dans un premier temps, nécessité d'un plan d'urgence ; Plusieurs leviers :
 - Le PSF (Actions) permet d'aider directement les clubs, comités et ligues, proposition d'attribution par les Fédérations ;
 - La Convention d'Objectifs permet d'aider les Fédérations pour la perte de licences ;
 - Dans un deuxième temps, un plan de relance (été 2021) ;
 - Il a proposé au CNOSF de donner la parole aux clubs amateurs, par exemple par le biais de la chaîne TV Sport En France qui recueillerait leurs témoignages.

3. Questions diverses

Thierry BALESTRIERE : compte tenu de la situation sanitaire, il a été demandé d'étudier la possibilité de décaler la période de mutation exceptionnelle prévue au 30 novembre comme cela avait été fait la saison dernière pour la période de mutation normale.

Stéphanie PIOGER précise que toute modification aura des incidences sur la date de fin de qualification en championnat de France ainsi que sur les règles de participation.

Un travail conjoint DAJI – Compétitions sera présenté lors d'un prochain Bureau Fédéral, et au plus tard le 28 novembre 2020 pour décision par le Bureau Fédéral.

Alain CONTENSOUX : sur les réseaux sociaux, un statisticien licencié aurait tenu des propos d'appel à la haine et la violence. Un signalement a été fait auprès des services de l'État compétents, lesquels pourront saisir le Procureur de la République.

Le Bureau Fédéral demande l'ouverture d'un dossier disciplinaire en urgence. Une information sera faite également auprès de la FIBA.

Jean-Pierre HUNCKLER : informe de la suspension des prélèvements en novembre et décembre pour tous les clubs de Championnat de France.

Prochain Bureau Fédéral en visioconférence le 27 novembre 2020.